


ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023

LYCEE XAVIER MARMIER

**SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE
MULTI ACTIVITES**

TETE DE RESEAU DU BASSIN PONTISSALIEN

53 rue de Doubs
BP 269
25304 PONTARLIER Cedex

 **03.81.46.94.80**
Fax : 03.81.39.35.66

ce.0250043L@ac-besancon.fr

<http://lycee-xavier-marmier.org/>

Le dispositif Excellence Sportive : existe depuis septembre 2010 dans 8 lycées de l'Académie de Besançon.

Il est différent d'une section sportive scolaire puisqu'il regroupe des élèves issus de spécialités sportives variées.

Cette structure est née de la volonté de l'Education Nationale et du Ministère de la jeunesse et des sports de mettre en place, dans notre Académie, un partenariat destiné à faciliter le parcours sportif et scolaire du lycéen.

LES OBJECTIFS :

- Placer les élèves dans les meilleures conditions possibles pour leur permettre de poursuivre leurs entraînements dans leur club, avec leurs cadres habituels, tout en bénéficiant d'un **emploi du temps aménagé, d'un suivi et d'un accompagnement scolaire particuliers**.
- Participer à la dynamique du tissu associatif et sportif du Haut Doubs et du territoire Franc-Comtois.

LE RECRUTEMENT :

L'accueil en section d'excellence sportive concerne des élèves d'un bon (minimum) ou **très bon** niveau régional de différentes disciplines sportives. Leur potentiel sportif, leur motivation et leur investissement doit être reconnu et validé par les instances sportives (Président de ligue, Comités Régionaux ou DRJSCS).

CONDITIONS D'ADMISSION :

Les élèves candidats doivent compléter un dossier (en ligne sur le site du lycée Xavier Marmier).

Ce dossier comprend des renseignements à fournir sur les plans scolaires et sportifs et sera rempli par la famille et les instances sportives concernées.

Le **dossier complet** sera à retourner **fin mai 2022** (date butoir à préciser)

Certains élèves pourront éventuellement être convoqués pour un court entretien individuel destiné à mieux cerner leurs motivations.

Une commission d'entrée en S.E.S. se réunira au LXM début juin 2022 pour sélectionner les élèves qui seront avertis par courrier, sous réserve d'avoir satisfait aux procédures d'orientation.

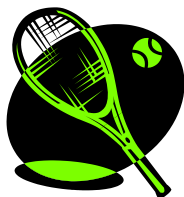
Les critères d'admission sont :

- ❖ Le dossier scolaire.
- ❖ Résultats sportifs validés.
- ❖ Projet sportif motivé.

Attention le nombre de places est limité.

Renseignements et dossier :

- Secrétariat élèves du lycée Xavier Marmier (03.81.46.94.80).
- Yves Coste, professeur d'EPS, coordonateur (06.72.91.07.83)
- Mél. : yves.coste@ac-besancon.fr



LES PARTENAIRES

- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Franche-Comté (pour confirmation éventuelle du statut de sportif de haut niveau).
- Les comités régionaux des spécialités sportives concernées
- Les clubs et entraîneurs de club
- Le COPS (centre d'optimisation de la performance sportive) rattaché à l'UPFR SPORT de Besançon.
- Le rectorat de l'Académie de Besançon et plus particulièrement l'Inspection Pédagogique Régionale en EPS et les services d'orientation
- Les établissements scolaires (collèges et lycées du bassin de Pontarlier)
- L'association sportive de la SES affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- La famille du sportif (ive) d'excellence régionale ou sportif (ive) de haut niveau.



La liste des Présidents de Ligues ou Comités Régionaux est disponible sur le site EPS académique (<http://artic.ac-besancon.fr/eps>) ou auprès du CROS-Franche-Comté

